



LE PETIT SAINT PÈROIS



BULLETIN MUNICIPAL - N°37 - OCTOBRE 2020

Le mot du Maire

Ils en ont rêvé, de ce fûtreau, pendant de longues années. Ils l'ont réalisé en ce 20 septembre après 700 heures de travail. Les Brasse-Bouillon de St Père méritent toute notre admiration pour avoir mené à bien ce projet qui vient embellir notre commune. « Belle Aventure » flotte désormais sur les rives de la Loire faisant renaître la Marine de Loire du 19^{ème} siècle. Pâtissier, ajusteur, salariés de tous les corps de métier, aucun n'avait de connaissance dans la construction navale, juste une envie, un projet, un défi sans autre contrepartie que celle de se faire plaisir, de nous faire plaisir et de rejoindre une armada de mariners de plus en plus présente tout au long de la Loire. Même pour le financement de ce chantier, ils ont sollicité des subventions auprès du département, de la région et auprès de différentes entreprises ..., la commune n'a apporté que la logistique. Je tiens à vous dire, votre modestie doit-elle en souffrir, que c'est une belle leçon, messieurs, de détermination, de passion, d'esprit d'équipes et de convivialité que vous nous avez offerte et je suis fier de vous, **BRAVO MESSIEURS** et chapeau bas pour l'ensemble de ce chef d'œuvre, et à bientôt pour de nouvelles aventures.

L'édito

ANNULATION est sans doute le mot le plus utilisé ces derniers temps. Ne serait-ce que dans la commune : les guinguettes de cet été, la Saint Pierre fin juin, le spectacle de fin d'année de l'école, le vide greniers de septembre, la potirando de début octobre et malheureusement on peut raisonnablement penser que la liste n'est pas finie.

Malgré tout cela quelques événements ont eu lieu avec notamment en point d'orgues la mise à l'eau de « Belle Aventure » le fûtreau construit par des bénévoles de la commune. Encore BRAVO et merci pour ce bateau qui va maintenant occuper le port de Saint-Père dont la cale rénovée récemment a eu toute son utilité.

Sommaire

Page 1 : Le mot du Maire - L'édito

Page 2 : L'école municipale V. Meunier

Page 3 : Les travaux dans la commune.

Page 4 et 5 : Retour sur les derniers événements

Page 6 : « Saint Père d'antan »

Page 7 : Événements à venir ? - Nouvelles des associations - Rappels - Quizz

Page 8 : Des nouvelles du conseil municipal -





Cette année, la rentrée était bizarre parce que c'était comme si ça faisait longtemps qu'on n'était pas allés à l'école.

En plus, les adultes n'avaient pas le droit d'entrer dans l'école, seulement les parents des petites section, avec un masque. Très vite, on a mis des services pour que des grands accompagnent les moyennes sections car ils avaient un peu peur.

La rentrée s'est bien passée quand même. Les sixièmes étaient partis mais il y avait des nouveaux élèves chez les petits et dans les grandes classes.



A l'école, il y a toujours cinq classes :

- Une classe de petite section et moyenne section en maternelle, avec Patricia et Jojo.
- Une classe de petite section et grande section avec Audrey et Sylvie.
- Une classe de CP CE1 avec Albane (et Emmanuelle qui la remplace parce qu'Albane a été opérée à la rentrée).
- Une classe de CE2 CM1 avec Sylvie.
- Une classe de CM1CM2 avec Rémi et Tiphaine.

En tout, il y a 107 élèves.

Nous travaillerons sur le thème de la santé avec toutes les classes, toute l'année.

Notre soirée cinéma avec les cours moyens (où nous devions présenter des petits films au cinéma de Sully) a été reportée, la Potirando a été annulée et l'inauguration du fu-



treau n'a pas pu être une fête mais il y a eu beaucoup de monde le jour de la mise à l'eau : son nom est :

"Belle aventure".

L'année dernière, quand nous avons repris l'école en juin, nous avons appris que notre spectacle était annulé... Nous avons été déçus. Aussi, pour les CM2 qui partaient en sixième, la mairie a quand même distribué les dictionnaires et les calculatrices : nous nous sommes réunis dans la salle de motricité et Patrick (Monsieur Foulon, le Maire de Saint



Père), Didier et Christelle sont venus féliciter les CM2. Ce n'était pas comme d'habitude, mais nous les avons applaudis et c'était bien.

Pour cette année, nous avons quand même des projets avec la coopérative : notre randonnée d'hiver, une classe de découvertes et le spectacle de fin d'année si le virus ne nous en empêche pas.

Si vous nous écrivez, nous vous donnerons plus de précisions et nous répondrons à toutes vos questions (à l'adresse courrier : 1 rue des violettes à ST Père sur Loire ou courriel ecolestpere@wanadoo.fr)

Vous pouvez aussi vous abonner à notre journal La Pie en nous donnant vos coordonnées.

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire !

Travaux dans la commune



Au vieux bourg, nous avons pris la décision d'installer des poteaux le long du trottoir de manière à ce que les voitures d'indélicats ne puissent plus se "garer" sur les terrains de boules.



Nous avons profité des travaux sur les canalisations d'eau sur la route de Paris pour rénover le devant de la bibliothèque en plantant des arbres et en ajoutant une vieille pompe de puits rénovée. Elle n'est pas raccordée, ce n'est que de la décoration.



De manière à accueillir "Belle Aventure" des bénévoles de la commune ont nettoyé les abords de la cale

Et c'est pour cela que le fûtreau du village est maintenant amarré au port de Saint Père.

Cela permet de faire revivre cet endroit et de lui redonner son air d'autrefois.



Ca y est les anciens locaux Drancourt sont une propriété de la commune, quelques associations commencent à s'installer à l'intérieur :

La Guinguette, L'Amicale et les brasse bouillon pour l'instant, la commune verra, elle aussi, à y entreposer du matériel qui sert peu.

Cela permettra de démonter les préfabriqués, ainsi faire plaisir à certains et améliorer l'entrée de l'école.



Retour sur quelques évènements



Célébration du 14 Juillet

Comme le protocole était encore contraignant la cérémonie du 14 juillet s'est déroulée comme celle du 8 mai, en petit comité et avec les masques.



Assemblée Générale de l'Amicale

En cette période de pandémie, la météo clémente nous a permis de tenir l'A.G. de l'Amicale théâtrale en extérieur.

Les circonstances étant celles que tout le monde connaît, nous avons décidé à l'unanimité de ne pas jouer de pièce pour l'année 2021.

Bonne nouvelle malgré tout. Grâce à la municipalité qui vient d'acquiescer de nouveaux locaux, nous déménageons tout notre matériel dans un endroit spacieux et confortable. Les répétitions à venir se feront dans les meilleures conditions.

L'activité de l'Amicale étant quasi nulle pour l'an qui vient, le bureau reste inchangé.

A l'issue de cette réunion nous avons tout de même trinqué à des jours meilleurs.

La Présidente : Yolande CLOUTIER
Le Vice Président : Luc BENOIST
La Secrétaire : Marie Louise DEQUEANT



Un secrétaire d'état au Camping de St Père

Dans le cadre du programme Européen Véloroute (véloroute européenne : **Eurovélo 6** intègre la Loire à Vélo et permet de rejoindre la Roumanie depuis Nantes), Le secrétaire d'état chargé des affaires européennes et étrangères est venu à Saint Père pour rencontrer les élus et les acteurs locaux du tourisme dont font partie les propriétaires du camping. Il en a profité pour admirer la réalisation du pont aménagé pour les piétons et les cyclistes que l'on pourra appelé le "Vélopont". À quand le départ ?



Cinéma et Spectacle en plein

Le 21 août a eu lieu un spectacle de rue ainsi que la projection du film "Guy" en plein air.





Le chantier
c'est par là !
←

AMS - Association MultiSports de Saint-Père sur Loire
Section batellerie Les Brasse Bouillon de l'AMS



Recette marinière séculaire :

Pour un fûtreau aux dimensions fraternelles, prévoir :

- Un port de Loire chargé d'histoire ;
- Une Asso sportive exemplaire et solidaire,
- Une école publique élémentaire de caractère,
- Au sein desquelles naît une section,
- Si bien nommée « Les Brasse Bouillon » ;
- Une bande d'Ami(e)s qui vous suit,
- Un brin de folie et d'utopie :
- Une jolie poignée de Mariniers expérimentés,
- Des élus pour être soutenu,
- Des administrations pour les subventions,
- Des partenaires forts en affaires,
- Et une bonne bière prête à vous plaire :
- La Saint-Péroise sera son nom.
- Un chantier marinier établissez,
- Trouvez du bois comme il se doit,
- Chêne local et Douglas du Morvan,
- Prenez le plan et en avant !
- Tracez, coupez, vissez, poncez...
- Pour assembler, vos expériences vous partagerez !
- Faites mijoter 700 heures ce beau labeur.
- Les Moussaillons trouveront le nom par élection,
- Et une chanson ils composeront.
- En haut du mât le guiroué avec sa flamme tournera;
- Prévoir du matelotage et des aiguilles pour l'habillage.
- Vous informez tout un village,
- Et l'emmenez sur le rivage,
- Parrains marraines le baptiseront,
- "Belle Aventure" sera son nom...
- Ainsi, sur le "Chemin qui Marche",
- Ensemble, nous naviguerons !



Le chantier
c'est par là !
←



Association Loi 1901 - Enregistrée en préfecture d'ORLÉANS le 26/10/1994 - N° SIRET : 513 475 459 00014
lesbrassebouillonams@orange.fr Contact : 07 86 18 11 99





Suite de l'histoire de Saint-Père écrite par Alphonse Hirlay en 1889, l'avenant datant de 1919

Les Coudreaux. - **L'Orme.** - Une aventure de chasse.

Arrivé aux Coudreaux, l'ancien lit de la Loire y fait un coude des plus marqués, il se pourrait que cette particularité ait fait « Coudreau », mais je ne voudrais pas me porter garant de l'étymologie de ce mot.

Poursuivant ma route vers le château de l'Orme, j'arrive bientôt aux confins de la commune. Une partie des terres de cette propriété dépendent de Saint-Père, ce ne sont pour la plupart que des terrains sablonneux, stériles et presque incultes, des bois couvrent plus de la moitié des terres de cette propriété.

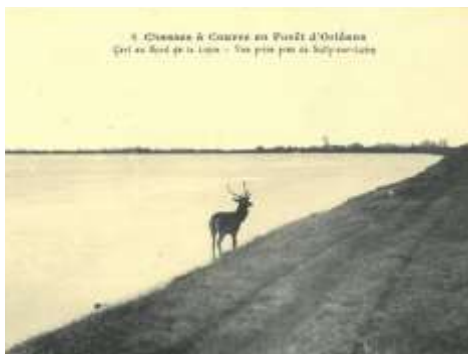


La chasse y est d'un bon rapport. Ceci me rappelle une aventure dont je fus le héros, il y a quelques années.

Ayant trouvé dans une de mes randonnées trois petits canetons qui couraient devant moi, les ramasser et les mettre dans la poche de mon veston fut l'affaire d'un instant, puis revenant vers le village je fis part de ma trouvaille à des amis qui ne trouvèrent rien de plus pressé que de me dénoncer comme braconnier à la compagnie de chasseurs de la commune et des environs réunis en syndicat.

Comme suite de cette dénonciation, le Président du Syndicat et plusieurs chasseurs entrèrent dans une fureur indescriptible et me déclarèrent que, puisque j'avais troublé leur chasse et porté atteinte à leurs prérogatives il me fallait verser une somme d'argent à leur garde-chasse, sinon procès-verbal serait dressé, j'accordais cette somme sans résistance, mais le lendemain j'écrivis à Monsieur le Procureur de la République à Gien, les accusant de chantage à mon égard, dans

la suite l'affaire s'arrangea et je composais la chanson ci-dessous que je chantais au diner que les chasseurs offrirent aux propriétaires qui leur faisaient abandon de leurs chasses, dîner auquel je fus convié.



Premier couplet
Me promenant dans la Campagne,
Trois canards couraient sur le gazon, ton ton taine ton.
Lorsqu'arrivant à la Champagne,
Je les mis tous dans mon veston. Ton ton taine ton.

2° couplet
Puis revenant vers le village
De Saint-Thibault aux environs, ton ton taine ton.
Je les montrais aux personnages
Qui faisaient là tous le planton, ton ton taine ton.

3° couplet
Le garde-chasse de Saint-Père
Me dit que fais-tu de ces Canetons, ton ton taine ton.
Tu encourras toute ma colère,
Si tu ne joues pas du piston. Ton ton taine ton.

4° couplet
Allant trouver son chef de file,
Ainsi que les chasseurs du canton, ton ton taine ton,
Et malgré qu'étant très habile,
IL lui fallait bien du pognon. Ton ton taine ton.

5° couplet
Il faut réprimer le braconnage,
Et que ça lui fasse grande impression, ton ton taine ton.
Alors il s'en ira en cage,
Il gobera de la prison. Ton ton taine ton.

6° couplet
Le Procureur connut la chose,
Et leur dit sans plus de façon : ton ton taine ton.
Qu'elle est mesquine votre cause,
Elle ne vaut un hanneton. Ton ton taine ton.

7° couplet
Je leur dis encore soyez sage,
Profitez d'la belle saison ; ton ton taine ton
Mais ne fait pas dans le village,
Des procès sans rim' ni raison. Ton ton taine ton.

8° couplet
Amusez-vous tous à la ronde,
Chacun chantera sa chanson. Ton ton taine ton.
Que la gaité anim' tous le monde
Et que ça finiss' par un gueul'ton. Ton ton taine ton.





Des nouvelles de associations



Toutes les associations vivent au ralenti : **Joie**
Forme et Santé continue de dispenser des cours de gymnastique aux volontaires. **La Guinguette** donne des cours pour les danses en ligne dans des conditions que l'on connaît. **l'A.M.S.** a mis en sommeil toutes ses activités, tout comme **l'Amicale** et le **club de l'Amitié**.



Le club de **Fil En Aiguille** a commencé à refonctionner, ce qui n'est pas le cas **De La Plume Aux Ciseaux**. L'association **Saint Père En Fête** est dans l'attente de nouvelles règles pour organiser des manifestations.



Vivement 2021 !!!!!



Juste un petit mot pour rappeler :

Que la vitesse dans la commune et notamment dans les cités est limitée.

Que le bruit en dehors des heures autorisées est proscrit : musique, chiens, bricolage, etc.

Que le brulage de déchets est interdit.

Enfin bref il suffit de respecter tout le monde.



MERCI DE CONTINUER À FAIRE EN SORTE QUE LE BIEN VIVRE ENSEMBLE RESTE LA PRINCIPALE PHILOSOPHIE DE LA COMMUNE.

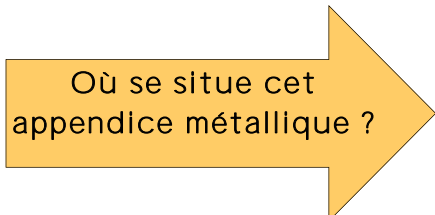


Réponse du PSP 36 :
 Encore une autre borne de nivellement qui se trouve sur le pont piétons et cyclistes

À la découverte de St Père



Où se situe cet appendice métallique ?




Réponse dans le prochain numéro



Les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune. C'est pourquoi, nous vous proposons donc maintenant de vous indiquer la date, les sujets abordés, les remerciements et questions diverses

Merci de votre compréhension



Le conseil municipal du 20/02/2020 :

- Approbation des Compte de Gestion et Compte Administratif 2019 du Service de l'Assainissement avec affectation des résultats ;
- Approbation des Compte de Gestion et Compte Administratif 2019 de la Commune avec affectation des résultats ;
- Instauration du droit de préemption urbain ;
- Procédure d'acquisition à l'amiable des parcelles de la SCI DU CHALET ;
- Mise en place de la vidéo protection ;
- Avenant à la convention d'adhésion au service médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret ;
- Proposition d'acquisition d'une parcelle au Cromelong ;
- Fixation des modalités d'attribution des prix récompensant les lauréats du concours 2019 des maisons fleuries ;
- Créances irrécouvrables sur le budget communal : admissions en non-valeur ;
- Organisation du banquet des anciens du 1er mars 2020 ;
- Liste des marchés publics conclus en 2019 ;
- Etablissement des bureaux de vote pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020 ;

Remerciements.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciements des élèves de l'école et de la section des Brasse-Bouillon de l'AMS.

Divers.

- La mise à l'eau du fûtreau aura lieu le 27 juin prochain lors de la Saint Pierre.
- Le Maire informe l'assemblée que la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales sera compensée par la taxe foncière du département avec l'application d'un coefficient correcteur.
- Mme THAUVIN informe Monsieur le Maire de la présence d'un dépôt suite à l'installation de la fibre.
- Monsieur CLOUTIER fait part de la suppression du passage à niveau Rue d'Anjou aux alentours du 15 avril.



Le conseil municipal du 28/05/2020 :

En présence du public, avec un effectif limité et adapté à la salle et au respect des mesures barrières.

- Installation du Conseil Municipal,
- Élection du Maire,
- Détermination du nombre d'Adjoints au Maire,
- Election des Adjoints,
- Acquisition des parcelles de la SCI DU CHALET :
 - Prêt moyen terme à taux fixe,
 - Prêt court terme à taux fixe en attente des subventions
- Délégations de fonctions du Conseil Municipal au Maire,
- Vote des indemnités de fonction,
- Désignation des délégués au sein des différents syndicats,
- Désignation des correspondants et représentants de la Commune,
- Composition des Commissions,
- Demande d'aide financière.

Remerciements.

- Monsieur le Maire donne lecture de courriers de remerciements pour les présents offerts aux personnes de plus de 90 ans à l'occasion de leur anniversaire et pour les bons d'achats récompensant les maisons fleuries.
- Puis, il fait part des remerciements de la famille de Monsieur Jean DAUBRY pour les marques de sympathie adressées lors de son décès.

Divers.

- La Commune a procédé à la distribution des masques offerts par le Département aux personnes de plus de 70 ans. Pour tous les autres Saint Pérois, les masques sont à retirer en mairie, aux heures d'ouverture, sur production d'un justificatif de domicile.
- La réouverture de l'école (de la grande section de maternelle au CM2) et du restaurant scolaire est effective à compter du 2 juin. La garderie périscolaire reste fermée jusqu'à nouvel ordre.
- La transformation du pont S.N.C.F. en voie verte est désormais



Le conseil municipal du 11/06/2020 :

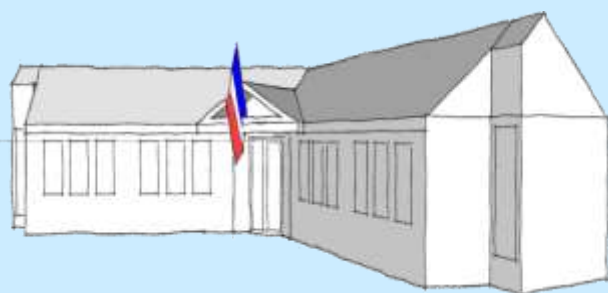
En présence du public, avec un effectif limité et adapté à la salle et au respect des mesures barrières.

- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2020 ;
- Vote du Budget Primitif 2020 du Service de l'Assainissement ;
- Vote du Budget Primitif 2020 de la Commune ;
- Restaurant scolaire :
 - Révision des tarifs au 01/09/2020,
 - Mise à jour du règlement intérieur ;
- Garderie périscolaire :
 - Révision des tarifs au 01/09/2020,
 - Mise à jour du règlement intérieur ;
- Service public de l'assainissement collectif :
Rapport annuel 2019 du délégataire ;

Divers :

- Le balayage des rues du 5 juin n'a pas été achevé, le complément sera fait le 16 juin.
- On note une détérioration des plaques béton suite à l'installation de la fibre.
- Recrutement d'un étudiant aux Services Techniques pour la période du 8 juin au 29 août 2020.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84
saintperesurloire@wanadoo.fr
www.saintperesurloire.fr